

PROJET PÉDAGOGIQUE DU CAUE 11

La diffusion de la culture architecturale et l'éveil d'un regard critique sur l'aménagement sont au cœur des missions des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). La sensibilisation du jeune public à l'architecture, au patrimoine et au paysage constitue un enjeu essentiel : Ils sont les acteurs de l'espace public de demain. Promouvoir une vision partagée de la qualité des constructions et des aménagements dans l'Aude passe donc aussi par la jeune génération. Au contact des architectes et des paysagistes, au moyen d'activités ludo-éducatives adaptées à leur parcours scolaire, les enfants et adolescents font ainsi l'acquisition d'une culture architecturale, urbaine et paysagère qui les prépare à devenir des citoyens éclairés, conscients de l'importance de leur cadre de vie.

Découvrir, connaître, expérimenter

Le CAUE de l'Aude met en place différentes actions de sensibilisation. Elles peuvent prendre la forme d'interventions en classe, d'ateliers, de chantiers participatifs, de visites pédagogiques, etc. Les actions proposées sont, soit répertoriées dans le panel d'outils spécifiques du CAUE de l'Aude, soit à construire avec les enseignants, l'école et/ou les porteurs de projet (loisirs, évènementiels, etc.) en fonction des spécificités du public ciblé et des tranches d'âge. Elles doivent être en lien avec les valeurs et le programme d'actions du CAUE qu'il décline sur le département en corrélation avec les politiques publiques et les dynamiques locales.. La participation active du jeune public et l'approche ludique sont à privilégier. Les projets menés avec le CAUE autour d'une action jeune public intègrent une valorisation des productions par une restitution ou une exposition. Ainsi, les démarches doivent être portées par des acteurs partenaires motivés ayant structuré leurs attentes en amont.

Le CAUE peut répondre à des demandes ponctuelles ou proposer des animations sur un temps plus long, s'inscrivant dans un projet éducatif, pouvant être définies dans le cadre d'une convention. Le CAUE de l'Aude propose et développe par ailleurs des sessions de formation à destination des encadrants des temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires afin qu'ils puissent conduire eux-mêmes des ateliers auprès des élèves. Cette démarche permet de sensibiliser un plus grand nombre d'enfants.

UNE CULTURE DE LA SENSIBILISATION

ÉVEILLER LE REGARD PAR LA CURIOSITÉ ET LA DÉCOUVERTE

PARTICIPER À LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

COMPRENDRE ET APPRENDRE DES TERRITOIRES PAR L'EXPÉRIENCE

QUESTIONNER CE QUI NOUS ENTOURE ET IMAGINER D'AUTRES POSSIBLES

CONSTRUIRE ENSEMBLE, EXPÉRIMENTER ET PROJETER

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE

SUSCITER UN REGARD CRITIQUE SUR L'ESPACE ET LE CADRE DE VIE

CROISER LES REGARDS PAR DES APPROCHES TRANSDISCIPLINAIRES

VALORISER L'APPRENTISSAGE PAR L'ACTION

FAVORISER LES APPROCHES PARTICIPATIVES

RÉVÉLER LA SENSIBILITÉ DE CHACUN

LES PROJETS D' ACTIONS JEUNE-PUBLIC DOIVENT ÊTRE :

en accord avec les valeurs du CAUE

en accord avec les préoccupations du territoire et les dynamiques locales

en lien avec les politiques publiques de l'Aude

en lien avec l'actualité en architecture-urbanisme-patrimoine-paysage-énergie

en lien avec les projets phares du CAUE

La durée et les modalités d'interventions s'adaptent, dans la mesure du possible, à la demande des enseignants, aux souhaits des acteurs professionnels, et en fonction de la disponibilité de l'équipe du CAUE. Elles s'inscrivent à la fois dans le projet pédagogique du CAUE et dans celui de l'établissement partenaire où a lieu la médiation (classe, périscolaire, autre...).